



Communauté de communes des Cèvennes Gangeoises et Sumériennes

VILLE DE GANGES
Mairie de GANGES
Place de l'Ormeau
34190 Ganges
Tel : 04 67 73 35 03

Commune de Ganges Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Modification simplifiée n°1

Obligation Légale de Débroussaillage (OLD)
Zones soumises à l'OLD en application uniquement de l'article 4 alinéas b, c, d, e
de l'arrêté Préfectoral n°2013-03-02989 du 11 mars 2013
Plan mis à jour le 30/07/2022
Echelle 1/2500ème

Chargé d'étude :
Agence
Robin &
Carbonneau
8, rue Frédéric Bazille
34050 Montpellier
Tel : 09 51 37 25 17
E-mail :
contact@robin-carbonneau.fr

Plan cadastre source :
COPR 2022/02/04
Droits de Plan réservés ©

Système de coordonnées utilisé :
NAD83 - Projection Lambert 93

Extrait de la BD ALTI
source : IGN IGN

Avec le concours de :
SPI GRAPHIC

Société de services
Plans Informatisés
Tel : 04 67 12 24 83
Mobile : 06 99 54 54 50
E-mail :
spi.graphic@wanadoo.fr

IX.g

Approbation du PLU : DCM du 27 juin 2013
Approbation de la Déclaration de Projet : DCM du 17 décembre 2019
Approbation de la modification simplifiée n°1 : DCM du 16 décembre 2021
Mise à jour n°1 - Arrêté du Maire du 16 décembre 2022

SPI GRAPHIC déclare toute responsabilité en cas d'omission, d'erreur, de manque. Les plans sont révisés après vérification et contrôlés par le maître d'ouvrage avant diffusion.

LEGENDE

- Limite de zone PLU
- Zone d'application de la réglementation de débroussaillage exposée aux incendies de forêt
Source : catalogue Geo-IDE
Date de révision des données : 2019-11-28
- Bande de 200 mètres de protection
- Zone soumise à OLD permanent
cf. AP du 11 mars 2013,
article 4 alinéas b, c, d, e
- Zone de débroussaillage inconstructible
inscrite au PLU approuvé le 27/06/2013

